

Transition LEDs : Comment bien choisir !

Prendre les bonnes décisions avant la phase d'investissement.

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux donneurs d'ordres de mieux appréhender le changement de technologie et ses conséquences techniques, financières, organisationnelles et sociales.
- Assumer dans de bonnes conditions, le rôle de passeur entre les besoins exprimés du plateau d'une part, et les contraintes administratives et financières d'autre part.
- Rédiger un cahier des charges dans le cadre des appels d'offre.

Public : Direction Technique, Régisseurs métiers, Prescripteurs, Direction d'établissement culturel, Responsables de service culturel, Responsables administratifs

Prérequis souhaitables:

- Connaissance basique de l'éclairage traditionnel
- Compréhension de l'anglais écrit
- Notions informatiques

Durée : 2,5 journées de formation. Soit 20 heures réparties en 4 modules indépendants

Lieu : Session en distanciel

Délais et modalités d'accès :

Le planning de formation est établi sur demande. Les formations seront mises en place dans les 3 mois maximum suivants la demande.

Les inscriptions sont effectives après validation des prérequis et validation des formalités contractuelles.

Tarif et Financement : Tarif de la formation sur devis et prise en charge à 100% par l'AFDAS, sous réserve du statut des participants, ainsi que de leur crédit formation en cours.

Equipe pédagogique : Formateurs disposant de solides expériences professionnelles et disposant de contacts privilégiés avec les fabricants.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Formation sous forme théorique, avec alternance d'exposés et de questions réponses.
- Les cas particuliers du lieu pourront être traités suivant les demandes, à des moments réservés à cet effet.
- Plateforme en visio-formation Teams

Dispositif de suivi et modalités d'évaluation :

- Feuille d'émergence
- L'évaluation de la satisfaction des participants à la formation s'effectue par un questionnaire à compléter le dernier jour.
- L'évaluation par le formateur des acquis des participants s'effectue par des exercices et des questions verbales.
- Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Accessibilité : ALTERLITE FORMATION est particulièrement attentive à l'intégration des personnes en situation de handicap. Aussi elle mettra tout en oeuvre pour rendre accessible la formation dispensée.

Ressources disponibles <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>



Transition LEDs : Comment bien choisir !

TRANSLED - Choisir M1

Module 1 : 4 heures

Public : Direction Technique, Régisseurs métiers, Prescripteurs, Direction d'établissement culturel, Responsables de service culturel, Responsables administratifs

Les grandes questions

1. La transition est-elle inévitable ?
2. Le coût
3. Les performances
4. Est-ce que le besoin en nombre est vraiment moindre ?
5. Et l'écologie là-dedans ?
6. Avantages et inconvénients de l'éclairage à LEDs

TRANSLED - Choisir M2

Module 2 : 2 sessions de 4 heures

Public : Direction Technique, Régisseurs métiers

Les bases techniques

1. Photométrie: les grandeurs photométriques fondamentales
2. Un peu d'optique
3. Lumière: Les indicateurs de qualité
4. LEDs et projecteur à LEDs
5. Comparaison Halogène - LEDs
6. Lumière et couleur
7. Préparer une présentation de matériel
8. Analyser une fiche technique de projecteur
9. Rédiger un cahier des charges



Transition LEDs : Comment bien choisir !

TRANSLED - Choisir M3

Module 3 : 4 heures

Public : Direction Technique, Régisseurs métiers, Prescripteurs, Direction d'établissement culturel, Responsables de service culturel, Responsables administratifs

Investir

1. Quels changements dans le coût de fonctionnement ?
2. Pourquoi cette obligation de s'équiper en projecteurs à LEDs?
3. Les conséquences de la transition
4. Comment investir ?

Préparer le financement

1. Quels arguments face aux politiques ?
 2. Le PPI: un outil majeur et incontournable
- Voir module 4

TRANSLED - Choisir M4

Module 4 : 4 heures

Public : Direction Technique, Régisseurs métiers, Prescripteurs, Direction d'établissement culturel, Responsables de service culturel, Responsables administratifs

Le PPI (PLan Pluriannuel de Financement)